



Association Montessori Champagne
2 avenue de France
70290 Champagne
06 50 40 26 00

**Convention de formation certifiante en présentiel
ASSISTER un éducateur montessori - ASSISTANT**

Montessori Présence 0 3 certifié assist

Entre : Le stagiaire :

M Nom :Prénom :

Date et lieu de naissance :

Profession :Niveau d'études :

Diplôme(s) :Niveau d'anglais : (A1 etc) :

Adresse :

Téléphones :

Email :

Et Le centre de formation :

l'Association Montessori Champagne

2 avenue de France

70290 CHAMPAGNEY

06 50 40 26 00 - contact@montessorichampagne.com

www.montessorichampagne.com

n° déclaration d'activité : 27 70 00 747 70 Siret 822 330 999 00019

déclaration préfecture : W70100 3157

Représentée par Madame Joëlle DEFONTAINE,

est conclue la convention suivante, en application des dispositions du Livre IX du code du travail portant organisation de la formation professionnelle continue dans le cadre de l'éducation permanente.

Objet de la formation

En exécution du présent contrat, l'organisme de formation s'engage à organiser l'action de formation suivante :

Intitulé de l'action de formation : FORMATION EN PRESENCE SUR UNE ANNEE, ASSISTER un éducateur Montessori dans la mise en pratique de la pédagogie Montessori pour la période 0 3 ans. Réf

Objectifs : obtenir un ensemble d'outils, des connaissances et les compétences nécessaires pour accompagner l'enfant, selon la tranche d'âge choisie, avec la pédagogie Montessori en situation professionnelle, sous la supervision d'un éducateur.

Contenus adaptés selon la formule choisie et le niveau, sous la supervision d'un éducateur :

savoir : connaissances de la pédagogie Montessori ;

savoir faire : se servir d'un ensemble d'outils de la pédagogie Montessori selon l'âge de l'enfant accompagné ;

savoir être : savoir se comporter avec l'enfant en harmonie avec la pédagogie Montessori.

Nature de l'action de formation : transmission d'un ensemble d'outils et de compétences afin de **FORMER Professionnellement**, à la pédagogie Montessori ou à des techniques pédagogiques, selon le niveau de formation choisie.



Association Montessori Champagne
2 avenue de France
70290 Champagne
06 50 40 26 00

Date et durée de la session :

Le stagiaire choisit la session/les sessions disponible(s) à la date du soit :

.....
.....

Le stagiaire est responsable de son temps de travail personnel et de son organisation personnelle, ainsi que les temps de trajet.

Nombre d'heures de travail par stagiaire : la durée approximative à réserver par le stagiaire par session de formation :

module 0 à 3 ans : professionnelle : 2 jours + 1 jour de TP.

Le temps de travail personnel pour valider la certification.

Lieu de formation : au centre de formation, 2 avenue de France - 70290 Champagne,

Ou à savoir :

Formateur : Joëlle Defontaine, directrice et éducatrice de l'école Montessori de Champagne.

Son objectif vise à :

Acquisition des qualifications nécessaires à l'application de la pédagogie de Maria Montessori auprès de jeunes enfants, en milieu professionnel.

Faire progresser sa pratique et s'interroger sur son attitude, et celles de l'enfant.

Niveau de connaissances préalable :

Afin de suivre au mieux l'action de formation prévue et d'obtenir les qualifications visées, il est nécessaire pour le stagiaire de disposer du niveau de connaissances suivant :

brevet des collèges et la maîtrise de la langue française, sauf session en langue anglaise.

Il est recommandé mais non obligatoire, de suivre la formation dans l'ordre, chaque tranche d'âge prépare le cycle suivant.

Prix de la formation :

Le coût de la formation, objet des présentes, s'élève à :

(les jours de TP précisés ci dessus sont offerts gratuitement et ont lieu le premier samedi de chaque mois de septembre à juin, inscription préalable, 15 jours avant) :

module 0 à 3 ans - certification : prix remisé 490 € (prix originel de 540 €)

prix en cas de prise en charge par un organisme, employeur ou CPF, 940 €.

Cette somme couvre l'intégralité des frais engagés par l'organisme de formation pour cette session.

Le prix s'entend par module comprenant un ensemble de compétences transmises, et ne s'entend donc pas en tarif horaire ou journalier.

Si un module devait se dérouler sur moins de temps que prévu, il n'est donc pas prévu de remboursement.

Le versement du prix s'effectue en totalité :

par O espèces O chèque O Virement ou O prélèvement

Le paiement du prix s'effectue à la signature de la convention, 15 (quinze) jours au moins avant la première session de formation choisie.



Association Montessori Champagne
2 avenue de France
70290 Champagney
06 50 40 26 00

En cas d'inscription à plusieurs modules ou en cas de nécessité pour un module, le paiement en plusieurs fois par prélèvement est possible, dans ce cas, un mandat de prélèvement doit être signé, accompagné d'un rib

O paiement par prélèvement en : (choisir l'option)

O 3 (trois) fois sans frais, soit un montant de €

O 6 (six) fois sans frais, soit un montant de €

O 10 (dix) fois sans frais, soit un montant de €.

La présente convention n'est valable qu'à condition de l'entier encaissement du prix.

Le centre de formation reste propriétaire des supports jusqu'à l'entier paiement du prix.

Le dernier versement, en cas de paiement en plusieurs fois, doit intervenir avant le suivi du dernier module choisi.

Résiliation :

La résiliation doit intervenir dans les 15 jours (quinze jours) à compter de la signature des présentes par lettre recommandée avec accusé de réception. En cas de résiliation exercée dans le délai, le prix est alors reversé au stagiaire.

Passé ce délai, le prix sera conservé par le centre de formation.

Il est expressément signalé qu'il ne s'agit aucunement d'une ouverture de résiliation de type « satisfait ou remboursé ».

L'assistance au stage donne lieu de plein droit au paiement du prix. En cas de litige, les parties pourront saisir un médiateur de justice, ou directement le tribunal compétent prévu aux conditions générales de vente.

Engagements du stagiaire :

Le stagiaire s'engage à verser le prix de la formation et à respecter les droits de propriété intellectuelle des supports, et à rendre les travaux demandés dans le temps imparti le cas échéant (sur l'année).

Engagements du centre de formation :

Le centre de formation s'engage à mettre à disposition les supports de formation, sur papier et à tenir les dates de formation engagées.

Le centre s'engage à délivrer le support de formation et à délivrer une attestation de suivi, corriger les devoirs et assurer le suivi prévu selon la formation.

Moyens pédagogiques, et techniques mises en œuvre :

Le formateur délivrera en début de session de chaque module un livre pédagogique, par module, contenant les présentations du matériel Montessori et les éléments généraux de la pédagogie Montessori.

Moyens permettant d'apprécier les résultats de l'action :

Des mises en situation adaptées pour les stagiaires selon le niveau.

Sanction de la formation :

La délivrance d'une attestation de suivi du stage (si présence au stage, et de transmission des exercices), et en cas de réussite, un certificat. 3/4



Association Montessori Champagne
2 avenue de France
70290 Champagne
06 50 40 26 00

Non réalisation de la prestation de formation :

En application de l'article L 6353 - 1 du code du travail, il est convenu entre les stagiaires et l'organisme de la présente formation, faute de réalisation totale ou partielle volontaire, de la prestation de formation, l'organisme prestataire doit rembourser au cocontractant les sommes indûment perçues de ce fait.
En cas d'empêchement dû à un cas de force majeure (par exemple confinement, destruction du matériel pédagogique etc), le Centre s'engage à proposer dans les meilleurs délais et conditions une session de remplacement.

Droit de propriété intellectuelle :

Les supports de cours remis au stagiaire restent la propriété intellectuelle de l'Association et font l'objet d'un dépôt légal de protection suivant l'article L 335- 2 du Code de la propriété intellectuelle.
Toute copie même partielle doit faire l'objet d'une demande d'autorisation écrite auprès du centre de formation. Le contrevenant peut se voir poursuivi en justice.

Conditions Générales de Vente

Les présentes sont expressément soumises aux conditions générales de vente transmises au client et disponibles sur le site internet www.formationenligne.montessorichampagne.com.

Diverses dispositions :

Toute formation commencée est entièrement due.

Liste des travaux demandés pour la certification - à faire sur l'année :

- Lors des 2 jours sur site, mises en situations, questions, QCM, réflexions,
- La journée de travaux pratiques,
- Assistance à la classe virtuelle mensuelle,
- La rédaction d'un rapport de stage ou situation professionnelle, et la tenue d'ateliers ou réalisation d'un stage professionnelle,
- La rédaction d'un mémoire sur un thème éducatif,
- La rédaction d'un album montessori sur le 0 3 ans,
- La production d'un matériel fabriqué (mobiles, hochets, imbucares, emboîtements, puzzles,)
- La lecture des livres de Maria Montessori,
- La réalisation d'une bibliothèque pour les 0 3 ans,
- Les 12 devoirs à rendre.
- Fait à CHAMPAGNEY, le
- En double exemplaires.
- Sur quatre pages.

Le stagiaire

l'organisme de formation